



EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHANCIA  
 Séance du lundi 19 septembre 2022

<p><u>Nombre de conseillers</u> :</p> <p>En exercice : 10                  Présents : 9                  Votants : 9</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux, le lundi dix-neuf septembre, à dix-huit heures trente-sept minutes, le conseil municipal de la commune de Chancia s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONIN, Maire.</p>
<p>Date de convocation du conseil municipal :                  12/09/2022</p>	<p><u>Étaient présents</u> : BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FAYE Cyril, DUEZ Sophie, FOURNIER Christophe, BERTHAIL Éric, MEYNET Francine, MAILLARD Valérie.</p>
<p>Date de mise en ligne de la délibération :                  22/09/2022</p>	<p><u>Absents</u> : KOCIOL Guillaume,  <u>Secrétaire de séance</u> : FOURNIER Christophe</p>
<p><u>Objet</u> : Achat du défibrillateur</p>	

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 5233-1, R. 5211-5, R. 5212-25 et R. 6311-15 ;

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu le décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes ;

Vu le décret n° 2018-1259 du 27 décembre 2018 relatif à la base de données nationale des défibrillateurs automatisés externes,

En 2017, la commune a donc loué le défibrillateur à la société électrocœur pour un montant annuel location et maintenance de 1 008 € TTC soit 5 040 € TTC pour 5 ans.

En 2022, Terre d'Emeraude Communauté a lancé un appel d'offre pour ce matériel, la société SCHILLER est donc actuellement titulaire de ce marché.

Une proposition a donc été faite par cette société :

- Pour la 1<sup>ère</sup> année, le coût revient à 1 341 € HT soit 1609 € TTC (achat, maintenance et installation compris),
- Pour les années suivantes : le coût de maintenance sera de 162 € HT soit 194,40 € TTC par an pour la maintenance et les consommables,
- Donc pour une période de 5 ans, le coût total serait de : 2 386,60 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **VALIDE** l'achat du défibrillateur.

Pour extrait certifié conforme  
 Le Maire, Robert BONIN